



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

délibération :
D_2022_15_6

L' an deux mille vingt deux, le mercredi 07 décembre à 19 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC, sous la présidence de Madame BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Date de convocation du : 02 Décembre 2022

Présents : 10

Présents : BREARD Catherine, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, BRISSEAUD Philippe, SAUMON Didier, TARDY Marie-Line, GUISET Jimmy, GREGOIRE Hervé, SURGET Chantal, LARPE Pascal

Votants : 12

Pouvoirs :

BONNAMY Jordane a donné pouvoir à GUISET Jimmy
ADAM Olivier a donné pouvoir à BENETEAU Laurent

Objet : Repas des aînés

Absent(s) : VARAS-DIARRA Catherine, BONNAMY Jordane, BLANC Wilfried, ADAM Olivier, LABUSSIÈRE Patricia

Secrétaire de Séance : Philippe BRISSEAUD

En raison du covid 19, le repas des aînés n'a pas pu avoir lieu en 2021 et 2022.
La question se pose de savoir si le repas des aînés aura de nouveau lieu en janvier 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'organiser de nouveau le traditionnel repas des aînés le dimanche 22 janvier 2023.

En raison de la capacité de la salle polyvalente, l'âge retenu est de 63 ans.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Maire,
Catherine BREARD

Emis le 07/12/2022, transmis en préfecture et rendu
exécutoire le 13 DEC. 2022
Publié sur le site www.torsac.fr le 13 DEC. 2022

